RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

Toulouse le 6 mars 2023

Mesdames et Messieurs
Les Assistantes et Assistants familiaux

DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE

Dossier suivi par :
Véronique DESFOURS
Tél : 05 34 33 32 31
Fax :
Réf. à rappeler :
DEF/EK

Mesdames et Messieurs les Assistantes et Assistants familiaux,

Notre collectivité a développé depuis de nombreuses années une politique volontariste qui favorise la diversification de réponses adaptées au plus près des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs.

Afin de reconnaître votre métier dans sa singularité et sa spécificité tout en réaffirmant votre statut d'agents à part entière de la collectivité, avec le Président nous poursuivons notre engagement auprès de vous dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de votre métier.

Dans ce contexte, le Conseil départemental a adopté le 26 octobre dernier une délibération relative à la Promotion et la Valorisation du métier d'assistant familial.

Vous avez en 2022 bénéficié de la prime « Pouvoir d'achat » qui vous a été versée en novembre dernier. Je souhaite vous informer des autres évolutions à venir et vous présenter les nouvelles dispositions, qui poursuivent les objectifs suivants :

- Augmenter votre pouvoir d'achat ;
- Revaloriser vos conditions de travail et réaffirmer votre statut d'agents de la collectivité.

Pour que vous puissiez prendre connaissance de l'ensemble des dispositions adoptées, vous trouverez en documents joints la délibération du Conseil départemental et une fiche explicative.

Des évolutions du logiciel de paie sont toutefois nécessaires pour la mise en œuvre de ces mesures, qui ne peuvent être pour l'instant toutes effectives. Les services concernés mettent tout en œuvre pour permettre une application la plus rapide possible. Il est bien entendu qu'il sera procédé à des régularisations avec effet rétroactif.

Le service de Placement familial et vos référentes professionnelles en DTS se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'appropriation de ces nouvelles dispositions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Assistants familiaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Annie VIEU
Vice-Présidente
Du Conseil départemental
En charge de l'Enfance et de la Famille

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex 9
tél. 05 34 33 32 31
www.haute-garonne.fr